



Communiqué de presse

**Assemblée générale ordinaire du Groupe Romande Energie Holding SA
(second communiqué)**

**L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE TOUTES LES PROPOSITIONS
MISES A L'ORDRE DU JOUR**

Morges, le 8 mai 2008 – Après avoir écouté les interventions de Me Guy Mustaki, Président du Conseil d'administration, et M. Pierre-Alain Urech, Directeur général, l'Assemblée générale du Groupe Romande Energie Holding SA a accepté l'ensemble des propositions de décisions qui étaient prévues à l'ordre du jour (cf. communiqué de presse de ce matin). Elle a notamment approuvé les comptes annuels 2007 et l'augmentation du dividende de CHF 18.- à CHF 30.- (dividende ordinaire de CHF 20.- et dividende extraordinaire de CHF 10.-).

L'Assemblée générale a pris acte de la désignation, par le Conseil d'Etat vaudois, de Monsieur Laurent Francfort, actuellement membre élu du Conseil d'administration, pour succéder à Monsieur Hubert Barde dans la délégation du gouvernement vaudois. Elle a en outre accepté le remplacement de M. Francfort, dorénavant membre désigné par le Conseil d'Etat, par Monsieur Giovanni Leonardi, directeur général d'Atel Aar et Tessin SA d'Electricité à Olten, dont la désignation avait été proposée par le Conseil d'administration.

* * * * *

Votre contact:

Daniel Herrera, responsable de la communication
Romande Energie SA

☎ + 41 21 802 95 67

E-mail : daniel.herrera@romande-energie.ch